

## quel avenir commercial pour l'armagnac ?



quel avenir commercial pour l'armagnac ?

Le 2 mai 2025, Laurent Saint-Martin, ministre du Commerce extérieur, s'est rendu dans le Gers, au **domaine de Bilé** à Bassoues (famille Della Vedove) , pour soutenir les producteurs d'Armagnac confrontés à une crise. En cause : des sanctions commerciales de la Chine et des menaces de surtaxes américaines, qui mettent à mal les exportations. Bien qu'aucune mesure concrète n'ait été annoncée, le ministre s'est voulu à l'écoute et a promis de faire remonter les inquiétudes au niveau national et international. Une visite surtout symbolique, mais qui montre que l'État garde un œil sur ses vigneron.

**Laurent Saint-Martin**, né en 1985 à Toulouse, est un homme politique français. Après un passage au Parti socialiste, il rejoint La République En Marche et devient député en 2017. Il se fait remarquer comme rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale. Battu en 2022, il rebondit comme directeur général de Business France. En 2024, il entre au gouvernement : d'abord comme ministre chargé du Budget, puis, en décembre, comme **ministre délégué au Commerce extérieur et aux Français de l'étranger**. Dans ce rôle, il s'occupe des exportations françaises, des relations économiques internationales et des affaires des expatriés.

Jérôme Delord président du BNIA (Bureau National Interprofessionnel de l'Armagnac) se montre satisfait des propos du ministre



P2090324.JPG



P2090340.JPG



P2090391.JPG



P2090435.JPG



P2090439.JPG



P2090450.JPG



P2090456.JPG



P2090470.JPG